

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 991 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Covid-19

(Lire en page 12)

Etat d'urgence pour 15 jours supplémentaires !

MMG KINSEVERE aurait-elle fait une fausse déclaration ou serait-elle dans une fraude fiscale et fraude à la législation sociale ? (Lire en page 5)

Riposte au COVID-19

(Lire en page 3)

La communauté libanaise offre deux ambulances au secrétariat technique



La sentence du CNPP est sans appel

Ne Mwanda Nsemi en proie à un «trouble mental...» (P. 12)



Programme des 100 jours

Enquête pour détournement de fonds contre le ministre UNC John Ntumba



(Lire en page 12)

Dérive monétaire

(Lire en page 7)

Le gouvernement avoue sa faute !

Guerre des 6 jours

Il y a 20 ans les Rwandais et Ougandais tuaient à Kisangani !

Les victimes de la guerre d'un jour déroulée au centre-ville de Kisangani (Tshopo) et celles des guerres de trois et six jours continuent de réclamer réparation au gouvernement congolais. En effet, le 5 mai 2000, la ville de Kisangani était le théâtre des affrontements entre les armées rwandaise et ougandaise.

« On nous parle partout à travers les médias de l'Etat de droit. Nous, victimes de ces guerres réclamons également l'Etat de droit pour nous », plaide Bernard Kalombola, président du Collectif des victimes des guerres de Kisangani.

Outre le 5 mai, des troupes rwandaises et ougandaises s'étaient aussi affrontées du 5 au 10 juin 2000. Six jours de combat, d'où la guerre de six jours, causant environ 1 000 morts et 3 000 blessés. Des combats qui ont sinistré une grande partie de la ville de Kisangani.

20 ans après, rien n'est fait pour ces victimes qui continuent de réclamer réparation. Depuis le 15 janvier 2020, le collectif

de ces victimes est en sit-in devant la primature.

« Cela fait 20 ans aujourd'hui 5 mai depuis que les armées rwandaise et ougandaise se sont affrontées au centre-ville de Kisangani, détruisant vies, habitations et autres biens. Depuis tout ce temps, nous n'avons reçu aucune assistance aussi bien de la justice internationale que de notre propre gouvernement », fait savoir Bernard Kalombola.

Il affirme que le Premier ministre a instruit son ministre des Affaires sociales pour leur prise en charge.

Mais, selon lui, la réponse du ministre des Affaires sociales se fait attendre.

« Nous avons constitué ce collectif pour venir réclamer indemnisation, réparation et prise en charge du gouvernement congolais. Mais depuis le 15 janvier que nous sommes ici devant la primature et malgré notre âge et les graves blessures que nous portons faute de soins appropriés, personne ne nous répond », se désole M. Kalombola.

radiookapi.net

Guerre de cultures

Covid-19 : l'OMS soutient une médecine traditionnelle mais...



La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti, au cours d'une conférence de presse de à Kinshasa le 15/02/2020. Radio Okapi, Ph/ Paul Matendo.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) accueille favorablement les innovations à travers dans le monde, y compris le recyclage des médicaments, des produits issus de la pharmacopée traditionnelle et la mise au point de nouvelles thérapies dans le cadre de la recherche de traitements potentiels de la maladie à Coronavirus 2019 (COVID-19). C'est ce qu'indique un communiqué de l'OMS publié ce lundi 4 mai.

L'OMS reconnaît que la médecine traditionnelle, complémentaire et alternative recèle de nombreux bienfaits. L'Afrique a d'ailleurs une longue histoire de médecine traditionnelle et de tradipraticiens de santé

qui jouent un rôle important dans les soins aux populations, reconnaît l'agence onusienne.

« Des plantes médicinales telles que l'artémisia annua sont considérées comme des traitements possibles de COVID-19, mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables. Les Africains méritent d'utiliser des médicaments testés selon les normes qui s'appliquent aux médicaments fabriqués pour les populations du reste du monde », fait remarquer le communiqué.

L'OMS œuvre de concert avec les instituts de recherche pour sélectionner les produits issus de la pharmacopée traditionnelle sur lesquels des investigations peuvent être menées afin de déterminer leur efficacité clinique et leur innocuité dans le traitement du Coronavirus.

Renforcer le soutien

« Au cours des deux dernières décennies, l'OMS a collaboré avec les pays pour assurer un développement sûr et efficace de la médecine traditionnelle en Afrique, en fournissant des ressources financières et un appui technique à cet effet. L'OMS a soutenu des essais cliniques, ce qui a amené 14 pays à délivrer des autorisations de mise sur le marché de 89 produits issus de la pharmacopée traditionnelle répondant aux normes d'homologation internationales et nationales établies », rappelle le communiqué.

Au moment où des efforts sont faits pour trouver un traitement au Coronavirus, la prudence doit rester de mise pour ne pas verser dans la désinformation, particulièrement sur les médias sociaux, au sujet de l'efficacité de certains remèdes. De nombreuses plantes et substances sont proposées alors qu'elles ne répondent pas aux normes minimales de qualité, d'innocuité et d'efficacité et qu'aucun élément factuel n'atteste du respect de ces normes, conseille l'OMS.

RO

Bulletin épidémiologique

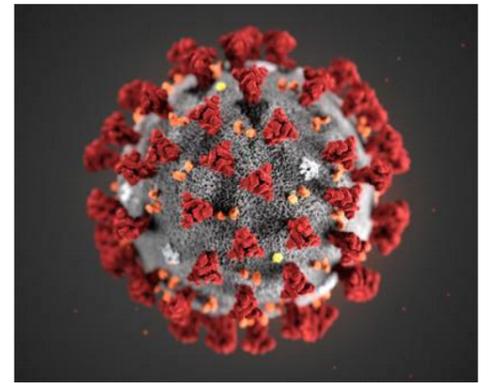
705 cas confirmés, 90 personnes guéries !

La République démocratique du Congo a franchi la barre de sept cents cas confirmés au Coronavirus. Le bulletin du Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie du COVID-19 en RDC, publié mardi 5 mai comptabilise au total 705 cas confirmés depuis le début de la pandémie au pays le 10 mars.

34 décès et 90 personnes guéries ont été enregistrés. 149 cas suspects sont en cours d'investigation, 23 nouveaux cas sont confirmés à Kinshasa et 5 nouvelles personnes sorties sont guéries.

Aucun nouveau décès parmi les cas confirmés, se réjouit l'équipe de riposte du COVID-19, qui annonce 516 patients en bonne évolution et 121 échantillons testés.

92 patients confirmés vus sur les 101 trouvés à la prison militaire de Ndolo sont classifiés bénins ou légers. Sur les 9 restants, 3 patients sont pris en charge en dehors de la prison, en milieux hospitaliers.



Une illustration numérique du coronavirus qui montre l'aspect en forme de couronne du virus/ Photo OMS

Les 7 provinces touchées sont Kinshasa qui reste l'épicentre avec 675 cas. Le Haut-Katanga vient en deuxième position avec 10 cas, suivi du Nord-Kivu avec 7 cas et du Kongo-Central 6 cas.

4 cas sont recensés au Sud-Kivu, 2 en Ituri et un cas au Kwilu.

A Kinshasa, la détresse des détenus de la prison de Makala

En République démocratique du Congo, l'inquiétude va croissant chez les détenus de la plus grande prison du pays, la prison centrale de Makala, qui aussi la plus surpeuplée. Celle réservée aux militaires, la prison de Ndolo, a déjà enregistré une centaine de cas de COVID-19. Makala construite depuis l'époque coloniale dans la capitale Kinshasa, compte plus de 8000 détenus. C'est quatre fois plus que sa capacité d'accueil. Les prisonniers redoutent que l'épidémie se déclare entre ses murs... C'est un véritable cri d'alarme.

Les pensionnaires sont entassés par centaines en cellules collectives et sans lits. Sur des images parvenues à RFI, on les voit entassés, certains dormant tête-bêche. Dans le pavillon 5 par exemple, la plupart des détenus n'ont pas de place où s'allonger. « Nous dormons à tour de rôle, dans un environnement indescriptible et la distanciation sociale est quasi impossible », témoigne l'un d'eux. Certains de ses co-détenus souffrent des maladies chroniques. Or dans cette cellule, il n'y a qu'un endroit pour se soulager. Et 200 détenus qui s'y rendent chaque jour.

De même l'eau « coule rarement : trois fois ou 4 fois par semaine et cela pendant une heure », raconte un prisonnier qui vit pourtant dans une cellule, réservée à la classe moyenne. Comme toutes les prisons du Congo, Makala compte moins de condamnés que des détenus préventifs, il y a même des personnes acquittées, parfois depuis même plus de deux ans.

De maigres repas

Dans cet environnement, chaque détenu vit selon ses moyens. Certains survivent de la solidarité entre prisonniers mais aussi des repas fournis par leurs familles. « Même sans le coronavirus, la mort est bien planifiée à Makala », s'inquiète l'un des prisonniers. Cela fait dix ans que ce prisonnier - qui n'a pas encore été condamné - ne prenait plus les repas fournis par le gouvernement : un petit gobelet de maïs mélangé à des haricots (156 graines de maïs et 127 graines de haricots). Mais faute de pouvoir recevoir la visite de sa famille depuis deux semaines, il doit désormais se contenter de cette maigre ration.

Ceux qui consomment ces repas se plaignent souvent de maux de ventre, nous confie un membre du personnel soignant de la prison. Il affirme qu'au moins 90 % des détenus sont immuno-déficients.

De nouveaux détenus malgré la surpopulation

Contacté, le vice-Premier ministre en charge de la Justice, Célestin Tunda, dit avoir

hérité de ce système carcéral. Pour ce qui est du manque de nourriture et de médicaments, il évoque « la santé financière » de l'Etat qui n'est pas bonne. Mais cela n'a pas empêché les autorités d'envoyer de nouveaux détenus en prison. Depuis environ un mois, près 600 détenus ont été envoyés à Makala, selon une source pénitentiaire.

Human Right Watch (HRW) demande aux autorités congolaises de faire preuve de leur bonne foi en réduisant rapidement la population carcérale et de débloquer les fonds pour la nourriture et améliorer l'hygiène. L'ONG de défense des droits l'homme note que la prison de Makala est classée parmi les plus surpeuplées du monde.

Le gouvernement explore plusieurs pistes

La contamination au niveau des prisons risque d'être un facteur de propagation à grande échelle dans la société congolaise, en particulier si la prison de Makala devrait être concernée, en raison de son surpeuplement, a noté lundi soir, le comité en charge de la riposte contre le Covid-19.

Au cours d'une réunion du conseil des ministres présidée par le président Félix Tshisekedi, les autorités ont évoqué la nécessité de désengorger des prisons, selon le compte-rendu officiel. « Parmi les pistes explorées, il y a la voie de libération conditionnelle, de liberté provisoire à accorder aux personnes privées de liberté mais ne présentant aucun risque à l'instar du directeur de cabinet du chef de l'Etat [Ndlr Vital Kamerhe], ainsi que les personnes condamnées à des peines mineures », souligne le même document.

La possibilité pour le président Tshisekedi d'utiliser de son droit de grâce a été également évoquée et le conseil des ministres a instruit le vice-Premier ministre en charge de la Justice de « prendre immédiatement » les mesures de « désengorgement urgent » des prisons. Il a été demandé à son collègue de la Défense, a été « d'instruire sans délai les Auditorats militaires d'aller dans le même sens », pour ce qui concerne les militaires détenus, dit encore le compte-rendu du gouvernement. RFI

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

Rédaction

Enquête et Reportage

Boendy BL

Jacques Famba

Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

technique

Benoit Mutshipayi

Secrétaire de rédaction

PAO

Abedi Salumu

Direction Commerciale et

Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

Vente

-

Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

Riposte au COVID-19

La communauté libanaise offre deux ambulances au secrétariat technique



Deuxième acte de la sollicitude de la Communauté libanaise vivant en République Démocratique du Congo en ce moment critique de la pandémie du coronavirus. Deux ambulances pimpant neuves a remises au secrétariat technique de la riposte au COVID-19, en assistance au peuple congolais. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), le lundi 4 mai. Occasion pour le professeur Jean-Jacques Muyembe, responsable du secrétariat technique et coordonnateur de la riposte au COVID-19, de dégager la quintessence de l'élan de solidarité de la communauté libanaise : « Pour lutter contre cette épidémie, dans un pays aussi vaste que le nôtre, il faut beaucoup de moyens et surtout résoudre le problème de la logistique. Nous avons commencé la lutte avec beaucoup de difficultés, et surtout, nous n'avions aucune ambulance. Or, c'est l'ambulance qui permet le transfert du malade et le plus rapidement possible du domicile du malade à l'hôpital ».

Pour la circonstance, M. Ibrahim Issaoui, président de la communauté libanaise en RDC, le geste des Libanais se veut une suite logique à l'appel à la solidarité dans la lutte contre le Coronavirus lancé par le Chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi.

Cette intervention, on se le rappelle, est la deuxième après le premier don riche de cinq cents lits, cinq cents matelas et cinq cents draps de lit aux hôpitaux du pays.

Ci-dessous, l'intégralité du mot de circonstance du Président Ibrahim Issaoui.

Excellence Monsieur le Ministre national de la Santé ;

Excellence Madame la Ministre provinciale de la Santé ;

Excellence Monsieur le Chargé d'Affaires du Liban en République Démocratique du Congo ;

Monsieur le Coordonnateur national du Comité multisectoriel de la riposte au Covid 19 ;

Messieurs les membres du Conseils d'Administration de la Communauté libanaise du Congo ;

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités respectifs ;

Distingués invités.

Permettez-moi, avant toute chose, de vous saluer et de vous remercier, du fond du cœur, d'avoir bien voulu rehausser de votre présence cette petite et symbolique cérémonie.

La Communauté libanaise du Congo et son Conseil d'Administration que j'ai la charge de présider se sentent honorés par votre présence en ce lieu.

Excellences ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;

Comme d'aucuns le savent Son Excellence Monsieur Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, chef de l'Etat avait ordonné une série de mesures pour faire face à la pandémie qui secoue actuellement la planète toute entière.

A cette occasion, le Président avait lancé un appel à la solidarité et à l'implication de tous.

Ainsi, en réaction à cet appel de la plus Haute Autorité du pays, la Communauté libanaise du Congo avait, il y a de cela une semaine, remis au ministre de la santé un lot de 500 lits avec matelas et draps pour équiper quelques hôpitaux de la Ville de Kinshasa afin

d'en améliorer la qualité d'hébergement.

C'est encore avec la même réactivité que notre Communauté offre, en ce jour, deux ambulances toutes neuves et équipées pour soutenir le travail du comité multisectoriel de la riposte au Covid 19 et améliorer, en même temps, la prise en charge des patients du point de vue sécurité et confort.

Excellences ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués Invités ;

Ces différents dons expriment notre solidarité au peuple congolais en ce moment difficile. Ils expriment aussi notre sensibilité à apporter notre petite pierre aux efforts du Président Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et du Gouvernement visant à ériger une digue de protection de la communauté nationale contre cette pandémie du coronavirus.

La Communauté libanaise du Congo qui fait partie intégrante des composantes de cette communauté nationale congolaise se reconnaît, bien évidemment, dans les efforts déployés par les autorités du pays. Quoi de plus normal donc que de mettre la main dans le cambouis !

Le Coronavirus a déstabilisé le monde dans son fonctionnement. Son passage a causé d'énormes dégâts humains et laissera des traces importantes de souffrance.

Face à cette adversité, le Président de la République recommande, notamment, d'exprimer de la solidarité et de



l'humanité pour faire preuve de notre capacité de résilience. La communauté libanaise du Congo adhère à cette vision et y souscrit.

Excellences ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués Invités ;

Je voudrais saisir l'opportunité de ce petit mot pour saluer le courage et le travail remarquable du personnel soignant qui est en première ligne de ce combat contre le Covid 19.

J'éprouve une grande reconnaissance à toutes les personnes impliquées à quelque niveau que ce soit dans la lutte contre cette pandémie.

J'exprime toute ma gratitude au Professeur Jean-Jacques MUYEMBE qui, après avoir mis, avec ses succès, ses compétences au service de la nation dans la lutte contre le virus Ebola, se voit aujourd'hui responsabilisé par le Président de la République comme notre capitaine de navire dans ce combat contre le coronavirus.

Puisse-t-il avoir l'énergie nécessaire pour mener à bon port ce bateau. D'ores et déjà, je voudrais l'assurer de la disponibilité de la Communauté

libanaise du Congo à être à ses côtés et aux côtés du Comité multisectoriel de la riposte au Covid 19

Excellences ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués Invités ;

Avant de clore mon propos, je voudrais exprimer une pensée spéciale à l'endroit des nos frères et sœurs qui ont eu, malheureusement, à croiser la route de ce virus.

Qu'ils sachent que, dans ce moment de souffrance, nous sommes de cœur avec eux.

Nous leur souhaitons une prompte guérison.

Je ne peux terminer sans m'associer à la campagne nationale de sensibilisation contre le Covid 19 que mène le Ministre de la Santé, le Docteur ETENI LONGONDO. J'invite, donc, l'ensemble de la population à suivre les recommandations des autorités et à respecter les gestes barrières pour empêcher la propagation du Coronavirus.

Que Dieu bénisse et protège la République Démocratique du Congo.
Je vous remercie.

Page d'opinions libres de Me Jean Claude KATENDE

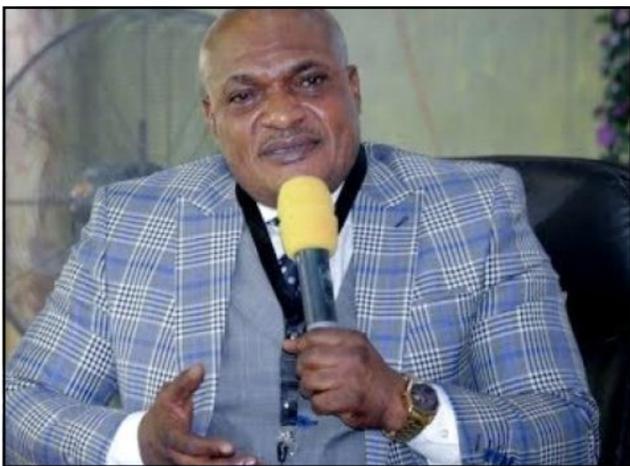
«Les Congolais qui dérangent le sommeil des prédateurs politiques et économiques»

Dans chaque pays africain, il y a toujours des personnes qui sont considérées comme des « dérangeurs » à cause du rôle d'éveil de conscience qu'elles jouent.

En Afrique du Sud, Nelson MANDELA, Desmond TUTU, Walter SISULU, Oliver TAMBO, Steve BIKO...sont des personnages qui ont dérangé pendant plusieurs années le sommeil des ténors de l'apartheid jusqu'au jour où Nelson Mandela prend le pouvoir en 1994. Ces hommes ont toujours été considérés comme l'honneur et la gloire de l'Afrique du Sud. Ils sont un patrimoine national Sud-africain.

En République Démocratique du Congo, il y a des hommes qui dérangent beaucoup tous les prédateurs politiques et économiques qui ont pris en otage la vie et l'avenir de 80 millions de congolais. Ces hommes qui prennent des risques pour libérer notre pays de tous les prédateurs politiques et économiques dont la grande partie est au sein du FCC sont la gloire et l'honneur du Congo. Il s'agit de :

1. Evêque Pascal MUKUNA



Monsieur Pascal MUKUNA, il est Evêque et responsable d'une grande communauté confessionnelle appelée « ACK ». Il a rejoint l'éveil patriotique, il y a quelques mois. Son discours est orienté vers la lutte contre la prédation et l'impunité. Il demande à ce que l'Ancien Président Joseph KABILA et ses compagnons du FCC rendent des comptes sur leur gestion du pays ces 18 dernières années. L'homme fait peur à tout le FCC au point que tous les coups sont permis pour le neutraliser. Mais il est soutenu par une grande partie de congolais qui épouse son discours d'éveil patriotique. Il tient bon pour aujourd'hui et pour demain.

2. Georges KAPIAMBA

Monsieur Georges KAPIAMBA, il est avocat et Président de l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice, ACAJ. Ses multiples dénonciations contre les mauvais gestionnaires de la GCM a fait de lui



un ennemi de plusieurs prédateurs politiques ou économiques qui continuent à faire main basse sur le patrimoine de la GCM. Malgré tout, il reste engagé et déterminé.

3. André MBATA



Monsieur André MBATA, il est Professeur Ordinaire à l'Université de Kinshasa et Député national. L'homme est un ennemi des gens du FCC pour avoir fait échouer leur projet de tripatouiller la Constitution de la République. Plusieurs autres professeurs ont été suscités pour l'attaquer et le fragiliser, mais l'homme est resté debout et solide. Si vous touchez à la Constitution, vous le touchez directement. Prof, vous êtes une bénédiction pour le Congo.

4. Jean Claude KATENDE



Monsieur Jean Claude KATENDE, Avocat et Président National de l'Association Africaine de défense des Droits de l'Homme, est l'homme de tous les combats. Le seul Gardien du Temple qui reste au pays comme aime le dire Jean Chrysostome KIJANA. Il est sur tous les fronts. Il a attaqué les prédateurs de la GCM plusieurs fois et il est connu aussi pour ses actions contre les prédateurs de 15 millions de \$ et des fonds publics. Ensemble avec l'Evêque MUKUNA, il prêche l'éveil patriotique.

5. Jean Claude MUYAMBO



Jean Claude MUYAMBO, Ancien Bâtonnier du Barreau de Lubumbashi et homme politique, il mène des actions courageuses contre les prédateurs du patrimoine de la GCM. Malgré toutes les injustices subies sous le régime de Kabila, l'homme reste debout et engagé. Pour l'intimider et le dissuader de ses actions contre la CGM, une action judiciaire est en gestation contre lui. Mais il ne lâche pas. Tu as notre soutien Monsieur le Bâtonnier.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il y a encore d'autres congolaises et congolais qui militent pour que plus jamais le Congo ne soit plus géré comme un bien personnel du FCC, mais de tous les congolaises et congolais.

Les prédateurs politiques et économiques du Congo utiliseront tous les moyens ou tous les coups pour les intimider et les discréditer, mais je suis sûr qu'ils seront solides pour résister et tenir longtemps dans le combat pour un nouveau Congo.

Ces hommes font l'honneur de notre pays.

Soutenons leur lutte contre le pillage du pays comme les sud-africains ont soutenu la lutte contre l'apartheid.

Quand un peuple ne sait pas reconnaître les sacrifices que les autres consentent pour la cause commune, il n'aura jamais des héros de la cause nationale.

Faisons attention.

Fait à Kinshasa, le 3 mai 2020

Me Jean Claude KATENDE
Le Gardien du Temple.

MMG KINSEVERE aurait-elle fait une fausse déclaration ou serait-elle dans une fraude fiscale et fraude à la législation sociale ?

Kinshasa, le 30 avril 2020 : - L'opinion se souviendra qu'en date du 14 avril 2020, l'ACAJ a fait un communiqué en rapport avec l'arrestation d'un Huissier de justice pour avoir confectionné un faux pour permettre à la société MMG KINSEVERE SARL de saisir le Tribunal de Commerce de Lubumbashi, dans l'affaire l'opposant à la société MCK SARL.

En réaction à ce communiqué, MMG KINSEVERE SARL a fait un communiqué le 17 avril 2020 dans lequel, sans motif sérieux, elle tente de remettre en cause l'impartialité de l'ACAJ. C'est également dans ce même communiqué que MMG KINSEVERE SARL affirme, pour essayer naïvement de gagner la sympathie de l'opinion publique, que l'ACAJ et MCK SARL mettraient en péril 3.000 emplois directs donnés aux Congolais !

S'agissant du risque tant vanté de faire mettre au chômage 3.000 Congolais qui seraient en emploi direct chez MMG KINSEVERE SARL, nous avons, à ce sujet, dit ce qui suit dans notre réaction du 20 Avril 2020 : « L'ACAJ se réjouit du fait que la société MMG KINSEVERE donne du travail aux Congolais. Cependant, elle fait observer qu'aucune législation au monde n'autorise une société, sous prétexte qu'elle donne de l'emploi, même le mieux rémunéré, de ne pas respecter les engagements contractuels souscrits librement ou à commettre des infractions».

L'ACAJ voudrait aussi savoir si la société MMG KINSEVERE SARL ne profite qu'aux 3.000 Congolais qui seraient alors les seuls gros bénéficiaires. Quoique le nombre des personnes employées soit sans incidence juridique sur l'appréciation des droits et obligations des parties à un contrat, l'ACAJ, dont l'objet principal du communiqué était « l'usage en justice d'un faux commis par un Huissier », a procédé à des vérifications en rapport avec le nombre des Congolais employés réellement par MMG KINSEVERE SARL, comme c'est un argument très récurrent et fort médiatisé.

Après vérifications notamment auprès de l'Administration fiscale et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, il s'avère que le nombre de 3.000 Congolais, annoncé par MMG KINSEVERE SARL comme étant en emploi direct, serait totalement faux ; et que le nombre, réellement y déclaré par elle, n'atteint même pas 1000, inclus les expatriés.

En effet, voici ce qui a été récolté sur terrain avec comme preuve, les copies des déclarations effectuées :

- (1) Administration Fiscale : 791 employés pour Janvier 2020 ;
- (2) Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 920 employés pour Mars 2020.

MMG KINSEVERE SARL, qui ne cesse de rappeler qu'elle est une société aux standards d'éthique très élevés, ne peut

ignorer les obligations légales découlant du nombre des personnes en emploi direct notamment vis-à-vis du fisc et de la législation sociale.

C'est ainsi que l'ACAJ a logiquement procédé, auprès de la Direction Générale des Impôts ainsi qu'à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, à la vérification de l'effectif déclaré de 3.000 Congolais. Comme dit ci-haut, aucune déclaration faite auprès de ces administrations ne renseigne le nombre de 3.000 Congolais dont MMG KINSEVERE SARL pense se servir finalement comme un genre de bouclier humain. Il s'avère donc, à ce jour, que les déclarations faites par MMG KINSEVERE SARL renseignent que l'effectif réel n'avoisine même pas la moitié du nombre de 3.000 Congolais prétendument engagés en emploi direct.

Cette différence non négligeable amène l'ACAJ à se poser sérieusement les questions suivantes :

1° MMG KINSEVERE SARL aurait-elle menti à l'opinion ?

2° Si MMG KINSEVERE SARL a réellement 3.000 Congolais en emploi direct, il y aurait-il alors fraude fiscale ou fraude à la législation sociale ?

« Dans un cas comme dans l'autre, l'ACAJ estime qu'il s'agit là d'une situation inadmissible dans le chef d'une so-

ciété qui se dit être aux standards d'éthique les plus élevés et qui, en plus, se servirait alors des arguments tirés de la fraude ou des contrevérités pour tenter de faire la morale à notre ONG dont l'une de missions est justement de veiller à l'assainissement du milieu des affaires pour l'émergence d'un Pays, doté des moyens nécessaires pour sortir notre Peuple de la situation actuelle d'extrême paupérisation », a déclaré Me Georges Kapiamba, Président de l'ACAJ.

« L'ACAJ réaffirme sa ferme détermination d'œuvrer pour le triomphe d'un État de droit notamment par des dénonciations faites avec le maximum de rigueur et n'admettra jamais qu'il lui soit reproché des faits basés sur des déclarations mensongères ou même des aveux de fraude à la loi qui devraient d'ailleurs, déclencher, comme de droit, le processus de répression », a-t-il conclu.

L'ACAJ les documents relatifs aux déclarations du nombre du personnel MMG KINSEVERE.

Pour tout contact presse : Madame Yvette MUNDI, chargée de communication.

Téléphones officiels (joignables de 9 h à 16h) :

(+243) 81 104 88 537, 97 722 37 996, 84 470 037 93

Email : acajasbl@yahoo.fr

Confinement à la société minière COMMUS à Kolwezi dans la province du Lualaba

Chers Congolais, nous devons apprendre à nous faire respecter dans notre propre pays. Une honte pour la RDC et le Lualaba... Province du Lualaba, notre province Pilote, la province des multiples solutions ?

Voici comment sont traités nos frères et sœurs congolais bloqués et confinés dans certaines entreprises minières.

Que les autorités fassent un contrôle et une enquête rigoureuse et interpellent les responsables de ces sociétés. SVP! La RDC et son peuple méritent mieux.



ITURI

Plaidoyer pour la militarisation du territoire de Djugu

Les forces vives et la notabilité du territoire de Mahagi recommandent au Président de la République, Félix Tshisekedi, de militariser le territoire de Djugu, dans la province de l'Ituri, afin de mettre fin à l'activisme des groupes armés dans cette région. Dans leur déclaration publiée dimanche 3 mai, ils fustigent « la discrimination » par Kinshasa dans le traitement du dossier sécuritaire de l'Ituri.

Ces acteurs de la société civile et des chefs rappellent disent constater que les autorités de Kinshasa n'accordent pas la même importance à la situation sécuritaire dans l'Ituri « comparativement à d'autres coins du pays. »

Les auteurs de cette déclaration citent le cas de l'ex-Katanga où des militaires et des policiers ont aussitôt été déployés lorsque les miliciens Bakata Katanga ont tenté de troubler l'ordre public en avril dernier.

Plusieurs personnalités politiques et militaires avaient alors organisé des descentes sur le terrain, soulignent-ils dans leur dé-



Un village du territoire de Djugu le 1er juillet 2019. Photo Présidence RDC.

claration.

Ils déplorent aussi le silence des autorités face au drame humanitaire que connaît l'Ituri avec la présence de plus d'un million de personnes déplacées.

Au regard de la dégradation de la situation sécuritaire, les Forces vives et la notabilité du territoire de Mahagi demandent au Chef de l'Etat de déployer suffisamment des militaires dans le territoire de Djugu en vue

d'éradiquer la milice de CODECO qui commettent des crimes odieux.

A la population, ils recommandent de bannir l'esprit d'auto-défense tout en restant vigilant et accompagner les forces de défense et de sécurité.

Les autorités judiciaires doivent déclencher des mécanismes d'enquêtes pour que ces actes ne restent pas impunis, concluent-ils.

NORD-KIVU

L'AFRC et les Mai-Mai/UPCP rendent les armes



Des rebelles des FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) dans la forêt de Pinga dans l'Est de la RDC le 06/02/2009. Radiookapi.net

Deux groupes armés locaux aux FARDC ont procédé à leur reddition à Goma. Selon des sources sécuritaires, il s'agit des Mai-Mai de l'Union des Patriotes Congolais pour la Paix, commandée par Kakule la Fontaine, et de l'AFRC commandée par Kakule Masibili alias « Je t'aime ». Les deux chefs de ces milices ont été reçus, lundi 4 mai à Goma, par le gouverneur de province, à son cabinet de travail. Selon Carly Nzanu, ces chefs rebelles ont affirmé que leurs milices, encore actives dans les territoires de Lubero et de

Ruthuru, veulent répondre à l'appel du Chef de l'Etat congolais.

Le gouverneur de province salue cette reddition qui, selon lui, va aider à sensibiliser d'autres groupes armés à déposer les armes, au nom de la paix.

« Nous voudrions saluer et encourager les frères du Nord-Kivu qui ont pris des armes, de continuer dans le sens de donner la possibilité à notre province de faire la paix. C'est la raison pour laquelle, nous voudrions saluer la reddition de deux groupes armés, pilotés par Je t'aime et Kakule la Fon-

taine, qui ont accepté la reddition pour qu'ils puissent continuer à nous aider à sensibiliser d'autres compatriotes qui sont encore au Nord-Kivu avec les armes », a soutenu Carly Nzanu.

Le gouverneur du Nord-Kivu affirme par ailleurs que le souhait de l'exécutif provincial est d'accompagner la politique du Chef de l'Etat pour que le Nord-Kivu ait la paix. Pour lui, on ne peut pas imaginer un développement sans la paix.

« Notre souhait, c'est toujours accompagner la politique du Chef de l'Etat pour que le Nord-Kivu ait la paix. On ne peut pas imaginer un développement sans la paix. C'est la raison pour laquelle, dans notre programme du gouvernement provincial, nous avons ému le vœu, de travailler au côté des institutions, pour que la paix puisse revenir dans la province du Nord-Kivu. Et c'est pourquoi, nous nous employons toujours à sensibiliser. Ce n'est pas encore la fin. Parce qu'il y a encore d'autres groupes armés. Nous allons continuer dans ce sens-là », a ajouté le gouverneur, en demandant à tous les habitants de sa province de soutenir tous les efforts de paix dans la province du Nord-Kivu.

radiookapi.net

SUD-KIVU

L'Unicef au chevet des sinistrés d'Uvira



Les inondations dans la ville d'Uvira. Radio Okapi/Ph Fiston Ngoma.

L'UNICEF et ses partenaires apportent leur aide à plus de 100 000 personnes - dont 48 000 enfants - touchées par de graves inondations dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo, indique un communiqué de l'UNICEF publié lundi 4 mai. Alors que les pluies se poursuivent l'organisation met en garde contre un risque accru de flambée de choléra.

Selon l'agence onusienne, plus de 200 000 personnes subissent une interruption d'approvisionnement en eau en raison des dégâts causés à la station de captage d'eau locale.

L'UNICEF craint que la perturbation de l'approvisionnement local en eau n'augmente le risque de choléra dans une région endémique qui a enregistré plus de 1 800 cas depuis le début du mois de janvier 2020.

« Cinq cas de choléra ont déjà été signalés dans les sites de déplacés. La capacité de réponse des autorités sanitaires locales est également

très limitée car le principal centre de santé situé à Mulongwe a été détruit. Nos équipes sur le terrain et nos partenaires locaux travaillent 24 heures sur 24 pour fournir un soutien sanitaire et nutritionnel à des milliers de familles et à leurs enfants », a déclaré Edouard Beigbeder, représentant de l'UNICEF en RDC.

Il poursuit : « Bien que nos interventions visent également à protéger les communautés touchées par le COVID-19, nous ne devons pas oublier que les habitants du Sud-Kivu sont confrontés à un conflit prolongé, à des déplacements, à des catastrophes naturelles et à des épidémies qui nécessitent notre attention immédiate ».

L'UNICEF et son partenaire CARITAS ont distribué des produits alimentaires de première nécessité, ainsi que des kits d'assainissement et d'hygiène à 2 000 familles pour répondre à leurs besoins immédiats. En plus, 3 000 autres familles recevront des fournitures dans les prochains jours.

LR/RO

TANGANYIKA

L'armée zambienne occupe toujours les villages Moliro, Kibanga et Kalubamba

Les forces militaires zambiennes occupent depuis le 20 mars les villages frontaliers de Muliro, Kibanga et de Kalubamba dans la province du Tanganyika en République Démocratique du Congo. Ces militaires zambiens ont fait incursion dans la cité de Moliro, où elles opèrent, et font des patrouilles terrestres et aériennes avec des hélicoptères dans plusieurs quartiers.

Ces zones revendiquées par la Zambie étaient à la base des rencontres diplomatiques entre les autorités congolaises et zambiennes à Lusaka, capitale de la Zambie, mais aucun résultat y est parvenu pour que ces forces armées zambiennes quittent le sol congolais. « Tout le monde est stand by. La réalité c'est que les militaires zambiens sont encore du côté de Kibanga, là-bas. Ce qui justifie même la présence des plusieurs militaires dans le Territoire de Moba devenu pour eux une zone opérationnelle. Les habitants de là regardent en chiens faïences là-bas » déplore le député provincial Alexis Katempa.

Depuis le début des affrontements dans la partie, certaines organisations de la société civile dénoncent des graves violations du droit international humanitaire des suites des destructions des écoles, et des hôpitaux par des raids zambiens. Ce qui a causé des déplacements massifs des populations locales vers d'autres régions.

Selon une source sur place, « Le silence de Kinshasa sur cette incursion reste un arbre qui cache la forêt. Les citoyens congolais ne sont pas tellement informés sur cette incursion qui prend une ampleur si grandiose. Le pays est en train de partir. La RDC fait face à deux guerres, l'une contre le Covid-19, et l'autre contre la Zambie. Mais seulement l'évolution d'une guerre est informée aux congolais, celle qui est contre le Covid-19 ».

« Pas de police et des forces armées congolaises dans les contrées conquises par les forces militaires zambiennes. Cela signifie que le pays est déjà coupé sans que les autres congolais sachent. Les militaires zambiens font des patrouilles dans plusieurs quartiers ici à Moliro » s'inquiète pour sa part un citoyen de Moliro.

Il sied de signaler que les forces zambiennes le 20 mars ont fait une incursion dans les villages de Muliro, Kibanga, et Kalubamba en repoussant les soldats de l'armée congolaise. Jusqu'à ce moment le drapeau zambien flotte sur le sol congolais.

Eliezaire Ushindi Mwendapeke
mncvtcongo

Dérive monétaire

Le gouvernement avoue sa faute !

La Banque centrale du Congo (BCC) ne va plus couvrir, par ses avances, les déficits budgétaires couramment rencontrés au sein des institutions du pays. C'est ce qu'annonce le gouvernement à l'issue de son conseil des ministres de ce lundi 4 mai 2020.

En effet, le Vice-premier ministre en charge du budget, Baudouin Mayo et son collègue des finances Sele Yanguli ont présenté au gouvernement le Plan d'engagement budgétaire et le plan de trésorerie pour le 2ème trimestre 2020.

« Ils ont expliqué au Conseil la raison d'être de ces instruments en cette période de baisse des recettes, à savoir la gestion prudentielle des finances publiques, le maintien des équilibres macro-économiques, l'évitement des déficits et la maîtrise de l'inflation, en particulier au moment où l'essentiel des moyens budgétaires sont affectés à la lutte contre le CORONAVIRUS. », dit le compte-rendu du gouvernement.

Dans le but d'être en « harmonie » avec les critères de performance recommandés par le Fond Monétaire International (FMI), le conseil décide que « les déficits ne seront plus couverts par des avances de la Banque Centrale, et que les dépenses s'effectueront sur base caisse. »

Le 2 mai dernier, le gouverneur de la BCC a rappelé que l'état de l'économie congolaise nécessite une gestion saine des finances publiques dans un contexte de crise et insisté sur la priorisation des dépenses publiques.

Au 30 avril 2020, le solde du trésor affiche un déficit de 200,4 milliards CDF (119,002 millions USD) alors que le Trésor tablait sur un excédent de 1,4 milliard CDF (83,135 millions USD) à la fin du mois sous analyse. « Il faut faire en sorte qu'il n'y ait plus de déficit. C'est l'engagement premier que nous avons pris devant le FMI. » avait notamment dit M. Mutombo.

Actu.cd (le titre est de LR)

Félix Tshisekedi veut enfin fouiner dans le passé de la RVA

Félix Tshisekedi instruit le vice-Premier ministre, ministre de la justice de diligenter une enquête sur la gestion de la Régie des Voies Aériennes, (RVA) où prévaut une situation intenable suite aux nombreuses plaintes que reçoit le président de la république sur sa gestion, ainsi le président de la République a demandé au ministre de la justice de lui faire un rapport circonstancié avant la prochaine réunion du conseil des ministres

Ce lundi 4 mai 2020, lors du conseil

des ministres présidé par le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi par visioconférence, cette question a été évoquée.

Le chef de l'Etat a indiqué au Conseil qu'il reçoit de plus en plus des plaintes sur cette entreprise dénonçant notamment la mégestion et l'incapacité de la direction générale de cette société à garantir le paiement des salaires des agents, alors que « les indicateurs de l'entreprise sont encourageants ».

Top Média Plus

Le COVID-19 met la Gécamines à genoux !

La pandémie du Coronavirus vient s'ajouter à la liste des difficultés que rencontre la Générale des carrières et des mines (GECAMINES) depuis le début de l'année 2020, notamment le manque de financement, déclare le président de l'inter-syndicale de la Gécamines, Kasongo Mabwisha. « On n'a pas d'argent, tout est bloqué », déplore-t-il, mardi 5 mai dans une intervention à Radio Okapi.

D'après lui, ce géant minier ne produit pas et ses agents vont accuser bientôt deux mois d'arriérés de salaires.

« On ne produit pas. Nous sommes en difficultés il n'y a rien il n'y a pas de fonds, il y a un blocage du côté finances », indique Kasongo Mabwisha, qui fait savoir que dans ces circonstances, l'apport de l'Etat congo-

lais qui en est l'unique actionnaire est très attendu.

« La GECAMINES s'autofinance via certains contrats de partenariats mais, à ce stade, nous pensons que même l'Etat congolais qui est l'unique actionnaire peut accompagner l'entreprise parce que ça ne plaira à personne de voir cette Gécamines être mise à genou. Donc, l'Etat Congolais peut aussi y mettre un coup de pouce pour que la production puisse reprendre », plaide-t-il.

Kasongo Mabwisha fait remarquer qu'il y a certains partenaires qui ne font plus confiance à la GECAMINES et seule l'implication du Chef de l'Etat peut aider, sinon l'entreprise va arrêter de fonctionner.

LR/RO

Kinshasa

Le gouvernement redoute un soulèvement des marchands du Marché central

Le conseil des ministres de ce Lundi 04 Mai évoque un possible soulèvement des marchands dont les lieux de travail ont été touchés et les étalages détruits par les services d'assainissement de la ville dans le cadre de la campagne Kinshasa Bopeto.

« Au plan social, on signale la perspective de manifestations des vendeurs du Grand marché de Kinshasa, en protestation contre la destruction par la Ville des espaces non-viables et inappropriés des ventes » informe le conseil des ministres.

Gentiny Ngobila Mbaka, gouverneur de Kinshasa, avait lancé les travaux de la modernisation du marché central « Zando » en détruisant des constructions anarchiques. Les travaux de démolition ont été menés sur les avenues Rwakading et de

l'École dans la commune de Kinshasa. Une deuxième étape est rentrée en période de covid-19 et consistait à désinfecter les étalages et autres avenues du grand marché. Ces travaux sont exécutés par RASKIN et d'autres entreprises d'évacuation des immondices.

Par ailleurs, les marchands avaient ouvert une action en justice contre l'Hôtel de Ville de Kinshasa qu'ils accusent d'avoir détruit les étalages des 2500 vendeurs du marché vers l'avenue Kato. D'après le syndicat Rassemblement national pour l'épanouissement des entreprises congolaises, l'Hôtel de ville de Kinshasa n'a pas respecté les procédures pour aboutir à ces destructions. Il a donc initié une action au Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe.

Thérèse Ntumba

HAUT-KATANGA

Cuivre: comment les exploitants tentent de limiter la casse

Très dépendante de ses exportations de matières premières en Chine, la RD Congo subit les effets du ralentissement de la 2e économie mondiale.

Baisse de régime générale

« La plupart des exploitations, à l'instar de Tenke Fungurume (plus grande mine de cuivre et de cobalt détenue majoritairement par China Molybdenum, NDLR), ont commencé à réduire la voilure. Arrêter complètement la production n'est guère envisagé, car la reprise serait trop coûteuse. Les entreprises ont plutôt fait le choix d'interrompre certaines activités non essentielles, quitte à ralentir la production », rapporte Al Kitenge, un cadre général qui compte toutefois quelques exceptions.

Le négociant suisse en matières premières Glencore a par exemple décidé le 8 avril de fermer ses mines de cuivre (Mufulira et Kitwé) dans le nord de la Zambie, prétextant les répercussions de la crise sanitaire. Une mesure vivement critiquée par le gouvernement et

les syndicats, et ayant conduit le 14 avril à la rétention, durant quelques heures, à l'aéroport de Lusaka, de Nathan Bullock, patron australien de la filiale de Glencore Mopani Copper Mines (MCM). Des discussions sur un éventuel redémarrage de l'exploitation seraient toujours en cours.

« Le site de Mopani a produit 120 000 tonnes de cuivre en 2018 – la moitié en 2019 en raison de travaux de maintenance – et emploie environ 11 000 travailleurs. Un arrêt de la production pendant plusieurs mois représenterait un manque à gagner considérable pour l'Etat », rend compte Maïté Le Gleuher, analyste à la direction des géoressources du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Et d'ajouter : « Ce n'est pas la première fois que Glencore recourt à cette stratégie, consistant à suspendre ou réduire la production quand les cours sont bas. En 2016, il avait réduit d'un tiers sa production de zinc en fermant temporairement des mines, notamment en Australie, dans l'objectif de redresser les cours. »

Maïté Le Gleuher rappelle que le cours du cuivre au comptant au LME (Lon-

don Metal Exchange) a décliné de 15 % depuis le début de l'année « avec une plongée sous la barre des 5 000 dollars la tonne le 23 mars (4 678 dollars), contre 6 165 début janvier. Il est depuis reparti à la hausse pour s'établir à 5 231 dollars la tonne le 30 avril. La remontée reflète la progression de l'activité manufacturière chinoise en avril pour le deuxième mois consécutif, selon les chiffres officiels et la chute des stocks de cuivre à la Bourse des métaux de Shanghai (SHFE) ».

Projets et produits épargnés par la crise

Enfin, Ivanhoe Mines, plus grand projet de cuivre actuellement en développement dans le monde, censé démarrer l'exploitation de minerai au 3^e trimestre 2021, se dit jusque-là « peu inquiet » face à la crise sanitaire et à ses répercussions. « Il dispose déjà des fonds nécessaires à la réalisation des infrastructures. Reste à voir si les restrictions sur les transports et les déplacements ne vont pas affecter l'importation d'équipe-

ments et perturber les chantiers en cours », glisse Maïté Le Gleuher. « Son gisement de Kalula, rappelle-t-elle, est caractérisé par des tonnages et des teneurs en cuivre très élevés, de l'ordre de 6,8 % au début de l'exploitation, selon Ivanhoe Mines, contre des teneurs en cuivre n'excédant généralement pas 1,5 % pour les gisements chiliens et péruviens. »

Quant au cobalt, dont « les gisements de Mutanda, Kamoto et Tenke-Fungurume, tous les trois situés en RD Congo, contiennent individuellement des ressources de plus de deux millions de tonnes de cobalt contenu et représentent à eux seuls 60 % des réserves mondiales », selon une note du chercheur Gaëtan Lefebvre, la tendance baissière se confirme. « Cela s'explique par la demande moindre de la Chine, qui a réduit sa production de véhicules électriques, et par un surplus de la production artisanale en RDC en 2019 », note l'analyste en géoressources du BRGM. Pour autant, la demande reste soutenue pour le minerai semi-transformé en hydroxyde de cobalt. Une sorte de produit intermédiaire « utilisé pour fabriquer les cathodes de batteries lithium-ion. La production de batteries consomme maintenant plus de la moitié du cobalt mondial », souligne Maïté Le Gleuher.

avec Agnès Faivre (lepoint.fr)

Enjeu électoraliste via le Coronavirus ?

« C'est dans le malheur qu'on reconnaît les vrais amis », dit-on.

Le malheur qui frappe le monde au travers de la pandémie appelée Coronavirus révèle la vérité sur la solidarité de la solidarité face à l'épreuve.

Voir, par exemple, la Russie de Poutine voler au secours de l'Amérique de Trump est suffisamment interpellant !

De même que voir l'Italie recevoir l'assistance de la Chine et de Cuba.

Voir surtout les Américains s'emparer sur le territoire français des cargaisons des masques commandés en Chine par les Français a de quoi relever les limites des amitiés inter-occidentales que l'on croyait pérennes !

La morale à tirer de ces trois exemples est que ce qui est fait des mains d'homme peut se défaire des mêmes mains d'homme !

Ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'amitiés éternelles sur ce plancher des vaches. Il y a juste des intérêts circonstanciels. D'où la sentence gaullienne « Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».

Dans l'épreuve, les intérêts circonstanciels favorisent le rapprochement même si, pour une raison ou une autre, on s'est imposé une sorte

de distanciation (terme à la mode).

Dans tout domaine, c'est généralement à ce moment que le mur de glace se brise, et s'unissent des efforts pour combattre ensemble l'ennemi commun, cas du Coronavirus.

A l'occasion de la menace avérée que représente la pandémie sur le territoire national et même sur les voisins, on aurait bien souhaité voir des adversaires politiques et sociaux congolais se solidariser et mutualiser leurs forces dans l'objectif noble de neutraliser le Moloch, le monstre.

Hélas !, doublement hélas !

A chacune des prestations publiques du Chef de l'Etat à ce sujet, il s'observe la résonance des cloches discordantes. Redoublant d'intensité, cette résonance accentue le tintamarre et finit par distraire.

On note plutôt des « offres » fortement médiatisées s'accompagnées de préalables !

Dans la dernière livraison, allusion a été faite à un plan et à des réformes qui « auront besoin d'un consensus national entre la minorité FCC-CACH au pouvoir et la majorité populaire incarnée par LAMUKA ». C'est la position d'un lamukiste « hors mandat » mais s'of-

frant une « prorogation ».

Il est vrai qu'en matière des négociations, le jeu favori est celui de la surenchère, c'est-à-dire de placer la barre haut pour espérer obtenir l'essentiel des « concessions » susceptibles d'être faites.

Il y a toutefois un mais.

Dans les circonstances actuelles où la pandémie tue sans prévenir et peut même vous prendre un proche, est-il raisonnable de poser des préalables pour apporter son assistance, mieux son expérience et son expertise à ceux qui sont au front, peuple compris ?

Ce qui se passe ressemble à l'attitude incongrue du voisin qui, voyant la maison de son propre voisin en proie à des flammes, pose comme condition pour son apport le règlement d'un contentieux !

Ceci pour l'Opposition.

Notons, en plus, du côté de la Majorité cette insolite consistant à se prononcer publiquement sur la gestion du Coronavirus pendant qu'on est dans une coalition !

De quelle logique procède le fait pour l'Udps, l'Unc, le Pprd ou encore le Cach ou le Fcc de mettre dans la rue ses ou leurs propositions au Gouvernement pour lutter contre la pandémie ? L'idéal ne serait-il pas de voir une délégation de la coordination Cach-Fcc échanger avec le Président Félix Tshisekedi dès lors que ce der-

nier anime la Task force comprenant des membres du Gouvernement ?

Dans la vie, il existe plusieurs façons de refuser son aide à quelqu'un. Par exemple : poser des conditions ou faire des propositions qu'on sait soi-même et par avance impossibles à accepter par l'autre. On agit alors pour la consommation populaire.

Encore six jours, l'apparition du Coronavirus en RDCongo aura totalisé un mois (10 mars - 10 avril 2020). Il est possible qu'on dépasse 150 cas testés positifs dont 15 décès.

Apparemment, Coronavirus est en train de susciter dans mon pays un prétexte à bouleverser l'ordre institutionnel issu des élections du 30 décembre 2018.

Comme en Europe et en Amérique, l'enjeu électoraliste - que dis-je ?, électoral devient plus préoccupant pour certains protagonistes que la lutte contre la pandémie elle-même !

Fascinant et troublant Congo...

Omer Nsongo die Lema
@omernsongo

E-mail :

omernsongo@gmail.com

Facebook : Omer Nsongo

« Le Congo pour tous est-il possible ? »

La vocation de la République Démocratique du Congo est d'être un pays pour tous les congolais, mais aussi pour les autres nationalités dans les conditions définies par notre Constitution et les normes internationales. Son étendue immense, la diversité et l'abondance de ses ressources naturelles sont des atouts lui donnés par Dieu pour remplir cette vocation.

Depuis l'indépendance à jours, notre pays a raté de remplir cette mission ; premièrement à cause du manque des hommes intègres et patriotes (exception faite pour moi de Kasavubu et Lumumba) et de l'absence d'une organisation du pays qui prenne en compte cette vocation d'être un pays pour tous. Deuxièmement à cause de la volonté de puissances étrangères (Etats et multinationales) de faire main basse sur les ressources naturelles de notre pays.

Du régime de Monsieur Joseph-Désiré MOBUTU, en passant par celui des Messieurs Laurent-Désiré KABILA et de Joseph KABILA jusqu'au régime de Monsieur Félix TSHISEKEDI, le pays est géré comme un bien per-

sonnel des politiciens et des membres de leurs familles biologiques et ou politiques. C'est toujours un petit groupe d'individus qui s'accapare de la grande partie des richesses et des institutions du pays, laissant les autres congolaises et congolais vivre dans une pauvreté sans nom.

Le détournement des fonds publics, l'impunité des dirigeants politiques et des gestionnaires des institutions, la confiscation des institutions publiques par des hommes et femmes sans foi ni loi, le tribalisme... ont été érigés en principaux modes de gestion du pays et d'exclusion des faibles.

Pour mettre fin à cette situation, il est clair que la mobilisation de tous les congolaises et congolais est urgente et importante.

Face à l'incapacité des forces politiques de renverser le système de prédation honteuse mise en place par le régime de Monsieur MOBUTU et renforcé par celui de Monsieur Joseph KABILA, l'éveil patriotique est devenu une opportunité pour les exclus de la gestion du pays depuis 1960, c'est-à-dire le peuple de faire changer les choses et obliger les politiciens à

changer les modes de gestion du pays pour en faire un pays pour tous les congolais. Ils doivent savoir que tout congolais, riche ou pauvre, compte.

L'éveil patriotique qui appelle tous les congolais à se réveiller, à se tenir debout pour exiger que la justice soit la même pour tout le monde, que les gestionnaires des institutions d'hier et d'aujourd'hui rendent des comptes, qu'on mette fin à la république des amis, copains et copines afin de fonder une république des citoyens égaux en droits et en dignité, c'est-à-dire un Congo pour tous, est la force actuelle fédératrice des congolais.

J'en appelle à tous les congolais à prendre conscience qu'on delà de nos divergences tribales, politiques, religieuses et autres, que nous avons un pays à sauver, à mettre à l'abri de tous les prédateurs qui ont besoin du pouvoir politique que pour accéder à nos ressources naturelles ou pour protéger les richesses qu'ils ont eues par vol, fraude et détournement des fonds publics.

Certains politiciens ou leurs complices utiliseront toujours les diverses indiquées ci-dessus pour nous diviser,

nous fragiliser et continuer à tirer les ficelles à leur profit, mais pour une fois mettons-nous debout pour dire non, par la voie de l'éveil patriotique.

Avec des politiciens patriotes et intègres, ces diverses peuvent être utilisées comme des forces, et non comme des facteurs de division.

L'éveil patriotique est un mouvement de masse qui n'appartient à personne. Il appartient à tous les congolais qui voient que le pays va mal et qu'il faut changer la donne. Il appartient aux congolais qui exigent que les politiciens prennent en compte les préoccupations du peuple.

Avec l'éveil patriotique le pays bouge. Les politiciens véreux et leurs complices ont peur.

Alors, viens faire bouger le pays avec nous.

Il nous revient de faire de ce beau pays, un Congo pour tous. Oui, c'est possible !

Partage davantage ce message.

Fait à Kinshasa, le 06 mai 2020

Me Jean Claude KATENDE
(Whatsapp +243811729908)

Le Gardien du Temple.

Algérie, Maroc, Tunisie... : « Pas de mosquées pour le ramadan »



Pour celui qui est coutumier du ramadan au Maghreb, l'année 2020 demeurera un anachronisme. Comme une hérésie adoubee par la maladie latente, invisible. Ce que les révolutions, celles de 2011 notamment, les guerres, en Libye, les attentats, en Tunisie en 2015, n'ont pu met-

tre à bas, le nouveau coronavirus l'a fait. En ce mois dédié à la piété, à la famille et à la vie nocturne, tout se fait à demeure. On prie à domicile, on mange en comité réduit, on patiente avant un déconfinement progressif. De Rabat à Tunis, les mosquées ont portes closes. lepoint.fr

CORONAVIRUS

L'Oms met en garde contre les «remèdes locaux» non testés

L'organisation mondiale de la Santé (Oms) appelle les populations à se méfier des remèdes locaux non testés qui prétendent soigner le coronavirus.

Ce conseil a été émis au moment où au moins trois chefs d'Etats africains déclarent avoir importé de large quantité d'un mélange à base de plantes présenté par le président malgache, Andry Rajoelina, comme un traitement contre le coronavirus.

Mais l'efficacité de ce "traitement du coronavirus" n'a pas été prouvée par des tests scientifiques. Même l'Académie malgache des sciences a émis des réserves sur ce "remède".

Dans sa déclaration, l'OMS déclare soutenir l'usage de la médecine traditionnelle dans la recherche de traitement potentiel mais met en garde car cela doit être sérieusement



Le président malgache

testé.

Le président malgache a lancé un produit à base d'artémisia le mois dernier et cela a été testé sur moins de 20 personnes. Il déclare que les essais cliniques démarreront la semaine prochaine. BBC

Ouganda : la population solidaire du gouvernement face au Covid-19

Ce don aidera le gouvernement à financer la fourniture de voitures et du matériel médical, afin de soutenir les efforts engagés dans la lutte contre le coronavirus.

Le président Ougandais, Yoweri Museveni a salué les efforts déployés pour fournir de la nourriture aux populations. Il a ensuite encouragé les dons d'argent, de véhicules et d'équipements médicaux tels que les vêtements de protection dont les médecins et les infirmières ont besoin.

Les citoyens ordinaires et les entreprises ont donné au gouvernement plus de 50 voitures 4x4 et des ambulances. Les autorités en-

visagent d'étendre la flotte d'urgence à 1 300 véhicules qui seront ensuite répartis dans tout le pays.

A mesure de l'augmentation des dons, les fonds supplémentaires seront utilisés pour l'achat d'autres véhicules.

L'Ouganda compte sur son expérience en matière de gestion des épidémies telles que le virus Ebola pour lutter contre la pandémie du coronavirus.

Alors que le Covid-19 menace la santé de la population, le confinement national a provoqué une insécurité alimentaire. Cette pénurie de produits de base a incité les Ougandais à commencer à faire des dons de nourriture. BBC

NIGERIA

Soulagement à Lagos, ville la plus peuplée d'Afrique, à la levée du confinement

Malgré une forte augmentation des cas de coronavirus au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, la majorité des 20 millions d'habitants de Lagos, sa capitale économique, se disaient lundi "soulagés" de pouvoir retourner au travail après cinq semaines de strict confinement.

Dans le quartier d'affaires de Victoria Island, on se précipitait vers les banques pour pouvoir récupérer de l'argent et redémarrer son activité économique.

Tous les magasins avaient rouvert et les parkings étaient remplis, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Dans les quartiers densément peuplés du "Mainland", la partie continentale de la ville, les gares routières avaient retrouvé leur bouillonnement habituel: les conducteurs de minibus interpellaient joyeusement les clients, mais cette fois, avec un masque.

"Nous venons de traverser un mois de faim et de peine. Maintenant je peux à nouveau gagner de l'argent et nourrir ma famille", se réjouissait Ganiyu Ayinla, en faisant monter les passagers dans son "Danfo", ainsi que sont surnommés les minibus jaunes à Lagos.

Des policiers ont été déployés à travers la ville pour tenter de sensibiliser les foules sur les gestes de protection et les règles instaurées par l'Etat de Lagos.

"Nous n'autorisons que les passagers avec des masques", a expliqué un d'entre eux à l'AFP. "La capacité des bus ne doit pas dépasser les 60 %, et seuls les conducteurs qui peuvent distribuer de l'eau, du savon ou du gel hydro-al-

coolique peuvent circuler".

Il assure que son équipe a déjà empêché une cinquantaine de bus de circuler. Mais, la tâche est titanesque dans cette mégapole et les forces de sécurité ne seront pas assez nombreuses pour faire respecter les principes de distanciation sociale d'au moins 1,50 mètre imposés par les autorités.

Beaucoup s'inquiètent de cette levée de confinement dans la majorité des Etats du Nigeria, mais face à la pression sociale, dans un pays où 80 millions d'habitants vivent sous le seuil de l'extrême pauvreté, le gouvernement fédéral a décidé s'assouplir les mesures et de n'imposer qu'un couvre-feu de 19H00 à 06H00 du matin.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde les gouvernements d'Afrique subsaharienne, où une grande partie de la population vit du secteur informel, contre les tentations de déconfinement.

Le Nigeria recensait lundi près de 2.500 cas officiellement déclarés d'infection au coronavirus, dont la majorité des nouveaux cas se trouvent à Lagos et à Kano, pour 87 décès seulement.

Toutefois, le pays le plus peuplé d'Afrique avec près de 200 millions d'habitants, n'a réalisé qu'un nombre insignifiant de tests. Et les autorités de Kano, grande capitale du Nord, ont reconnu dimanche que "la plupart" des dizaines de "morts mystérieuses" survenues dans l'Etat ces derniers jours étaient dues au coronavirus, bien qu'elles ne soient pas enregistrées dans les statistiques officielles. (AFP) -

Coronavirus au Ghana : le FMI approuve une aide d'un milliard de dollars

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé une aide d'un milliard de dollars pour le Ghana, pour permettre au pays ouest-africain anglophone de faire face à l'épidémie de COVID-19, lit-on sur Africanews.

Cette aide sera prélevée au titre de la facilité de crédit rapide pour "répondre aux besoins de financement urgents du pays, à renforcer la confiance et à catalyser l'appui d'autres partenaires internationaux", affirme un communiqué du FMI.

La pandémie de COVID-19 affecte déjà gravement le Ghana, selon le FMI, soulignant que "la croissance ralentit, les conditions financières se

sont resserrées et le taux de change est sous pression", tandis que "le déficit budgétaire devrait se creuser cette année".

"Les autorités ont réagi en temps opportun et de manière proactive pour contenir la propagation de la pandémie de COVID-19 au Ghana et soutenir les ménages et les entreprises touchés", se félicite le FMI.

Si le Ghana "continue d'être classé à haut risque de surendettement", estime encore le Fonds, "les autorités restent attachées à des politiques compatibles avec une croissance forte, une réduction rapide de la pauvreté et une stabilité macroéconomique à moyen terme".

BURUNDI

le général Ndayihimiye et Agathon Rwasa en campagne électorale

A un peu plus de deux semaines des élections générales au Burundi dont un scrutin présidentiel auquel le président sortant Pierre Nkuruziza ne se représente pas, on assiste à un véritable duel à distance entre les deux poids lourds de la présidentielle, le général Evariste Ndayishimiye, candidat du parti au pouvoir présenté comme le favori d'un scrutin que certains considèrent joué d'avance, et son principal challenger Agathon Rwasa, qui surprend par sa combativité et sa popularité sur une bonne partie de la population. Et chacun y va avec sa propre stratégie.

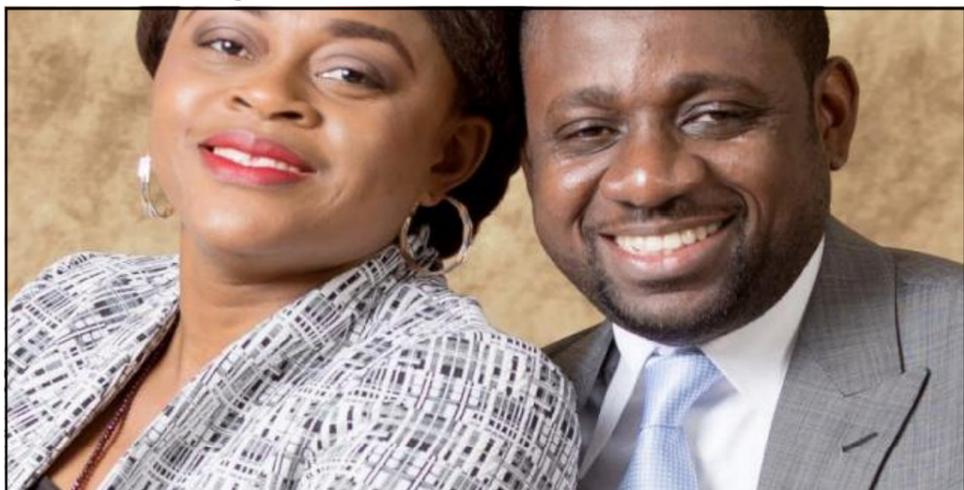
Le général Evariste Ndayihimiye veut capitaliser depuis le début de sa campagne sur la popularité du président

sortant. Pierre Nkuruziza l'accompagne donc dans tous ses meetings et, sur ses affiches électorales ou dans les chants qui appellent à voter pour lui, le candidat du Cndd-FDD au pouvoir est présenté comme son « héritier », qui vient mettre enfin le Burundi au travail.

Le parti au pouvoir au Burundi est un véritable rouleau compresseur électoral, mais son principal adversaire surprend. Le candidat du CNL, Agathon Rwasa draine également de véritables marées humaines partout où il passe malgré une répression qui se durcit selon lui. Et partout il prône une « rupture totale » avec un régime qui, dit-il, a fait perdre aux Burundais leur « dignité ». rfi

Dans un live sur instagram

Le couple Athoms-Mbuma précise qu'il faut avoir un message pour lancer un album



Le couple Pastoral Athoms et Nadège Mbuma a, dans un live sur Instagram, expliqué pourquoi il n'a jusque-là pas sorti d'album.

Le Pasteur Athoms a expliqué qu'ils ne sortent d'album que lorsqu'ils ont un message précis à transmettre de la part de Dieu.

L'homme de Dieu a été complété par sa femme qui a clairement expliqué : « *Souvent les gens aiment dire « Il n'y a pas d'album jusque-là et tout ça... », ce n'est pas parce que les chants manquent ; mon mari*

compose à tout moment. C'est pas question de chant, c'est une question de message, d'une mission bien précise. C'est pour cela nous attendons toujours avant de sortir un album ».

Athoms et Nadège Mbuma restent parmi les incontournables de la musique congolaise gospel.

Récemment c'est le pasteur Athoms qui s'est illustré dans le chant en dévoilant au public une chanson intitulée « Cache-toi » dans laquelle il invite les fidèles à se cacher dans la prière et la méditation.

B.J.D

En séjour à Paris

Marie-Paul suspend l'enregistrement de l'opus «Kimbongila»

Dans la deuxième quinzaine du mois de février 2020, nous avons reçu de sources concordantes la nouvelle selon laquelle l'artiste-musicien Atshitsha-Belesi-Marie-Paul, connu aussi sous le nom de Roi-pelé Mwant-Yamv, patron de l'orchestre Wenge-El-Paris, était malade et hospitalisé dans un état critique à Paris, en France. Le compositeur de la célèbre «Nganga Nzambi» ne parlait plus et ne bougeait plus aussi. Plus de peur que de mal Marie-Paul a recouvré sa santé. Lui qui, depuis lors, avait manifesté son désir de regagner Kinshasa remettre son groupe en mouvement, se porte comme un charme.

Dans sa suite, pour le retour à Kinshasa, il sera accompagné de son ancien sociétaire, le guitariste-soliste Santiago qui a accepté de faire désormais un retour à la Zorro au sein du groupe Wenge-El-Paris. Ce qui n'a pas manqué de réjouir les « bandimi ». On retiendra aussi que le chanteur Atshitsha-Belesi-Marie-Paul est compté parmi les musiciens qui, en 2011, avaient refusé de chanter pour le pouvoir en place et avait choisi d'animer la manifestation



d'Étienne Tshisekedi-wa-Mulumba au stade du 20 mai. Avant son retour à Kinshasa, Marie-Paul signale qu'il doit d'abord terminer, au studio, les travaux de réalisation de son plus intitulé « Kimbongila » qui va sceller son retour définitif dans la capitale congolaise. Présentement tous les travaux sont suspendus à cause du confinement imposé par les autorités françaises sur toute l'étendue de leur pays et cela, jusqu'à nouvel ordre.

B.J.D

COVID-19

Les artistes congolais : les éternels oubliés de la République

Plusieurs pays du monde ont pris des initiatives pour mettre à la disposition du secteur culturel des moyens tant financiers que matériels pour pallier aux pertes causées par le Covid-19. Et les artistes congolais sont les oubliés de la République !

Ailleurs par exemple, les artistes et producteurs affiliés aux sociétés des droits d'auteurs bénéficient d'un plan d'urgence.

En République Démocratique du Congo, la paralysie des activités par le coronavirus est venue enfoncer les conditions socioprofessionnelles des artistes déjà précaires. L'on note que des chapelets de bonnes intentions. Le Ministre de la culture et des arts congolais, Jean-Marie Lukundji, a déclaré récemment, lors du dialogue en ligne des Ministres de la Culture, « Cette crise de Covid-19 est venue donc rompre les efforts du gouvernement visant à faire du secteur de la culture un domaine économiquement et socialement porteur (...) ». Des voix se sont levées pour une aide tous azimuts au secteur culturel en vue de compenser le manque à gagner.

Cinéaste, réalisateur de renom et président de la Société d'administration des droits d'auteur du Congo, Balufu Kanyinda pense que cette situation on ne peut plus dramatique nécessite donc pour la Société congolaise des droits d'auteur et droits voisins (Socoda) la création, avec l'appui du ministère de tutelle, d'un fonds de solidarité en faveur des artistes et culturels congolais.

« *Pourquoi en RDC aucune initiative, ni mesure de solidarité ne vient du ministère de la Culture et des Arts, ni de la Société congolaise des droits d'auteur et droits voisins (Socoda) ? Est-ce de l'indifférence ou de l'ignorance ou de l'incompétence ? Le tout, probablement. C'est aussi la preuve de la non existence formelle et active de la Socoda. Car c'est sur la solidarité que se fonde la légitimité de la gestion des droits d'auteur* », affirme Balufu Bakupa Kanyinda.

Et si le FNSCC intégrait aussi les artistes ?

En ces temps d'incertitudes et de bouleversement social planétaire, toutes les sociétés de gestion collective des droits d'auteur ont adopté des mesures de solidarité, parce que la crise du Covid-19 affecte fortement les créateurs. Pour lui, les artistes et créateurs de la Rdc

devront se faire entendre pour être incorporés dans le mécanisme de soutien du Fonds national de solidarité contre le Covid-19 (FNSCC), créé le 6 avril 2020 par ordonnance présidentielle, pour la durée de l'État d'urgence.

Ayant pour mission de rechercher et collecter des moyens financiers destinés à servir sous forme d'aide, assistance ou soutien aux personnes physiques ou morales, personnels médicaux soignants, services médicaux ou hospitaliers, le FNSCC n'écarte aucun cas de la situation actuelle des artistes et opérateurs culturels. Il indique cependant, que sa proposition, se distingue de la répartition normale des droits, et devrait bénéficier de l'apport financier du Fonds de promotion culturelle (FPC).

Du côté de la Société des droits d'auteurs et des droits voisins (SOCODA), aucune action allant dans ce sens n'est prévue. Seulement, a-t-on appris, au lendemain du lancement de l'Etat d'urgence au mois de mars dernier, l'actuelle direction de la Socoda a offert des vivres, sacs du riz et autres biens à ses sociétaires pour que le moment de confinement soit moins pénible. Agu Kolambgo, Directeur Général de la Socoda, reconnaît à son niveau que les efforts sont fournis par sa société pour améliorer la répartition des droits d'auteurs congolais. Il affirme qu'il y a un enregistrement d'une chanson de la sensibilisation sur la lutte contre le covid-19 qui connaîtra la participation de (presque) tous les ténors de la musique congolaise. A l'en croire, la nouvelle dynamique imprimée par Nioka Longo, PCA ai, permet à la Socoda de se remettre sur orbite et faire face aux défis.

Les artistes, quant à eux, chacun attaque ce moment de trêve à sa manière. Plusieurs sont juste dans la sensibilisation. Plusieurs œuvres ont été diffusées, mais Koffi Olomide regrette que le gouvernement congolais nous considère comme des enfants. Il s'en est pris récemment au Ministre de la Santé sur le plateau de l'émission Karibu Variétés qui demandait aux musiciens de chanter contre le Covid19. Mopao Mokonzi a dénoncé cette démarche « *humiliante* » du Ministre qui devrait entreprendre les démarches administratives pour les atteindre et non passer sur un plateau de télévision pour parler aux artistes, « *on dirait qu'ils étaient des moins que rien* ».

Beni Joël Dinganga

Vodacom Ligue 1

V. Club sauvé de justesse en cas d'arrêt du championnat ?

Pourtant actuellement classé à la deuxième position avec 48 points en 23 rencontres jouées, l'AS V. Club n'était pas toujours rassurée de participer à la prochaine campagne africaine si la saison se terminait à la 19e journée.

Malgré sa forme retrouvée dans les dix dernières journées de Vodacom Ligue 1, l'équipe coachée par Florent Ibenge aurait pu regretter d'avoir mal entamé sa saison. Sauvé de justesse par sa victoire à Lubumbashi devant la JS Groupe Bazano, les Moscovites de la capitale n'attendent que la décision finale de la Linafoot pour s'assurer sur la saison à venir.

Alors que le championnat de Vodacom Ligue 1 est toujours suspendu pendant cette période de confinement, et que l'opinion sportive n'a plus d'espoirs sur l'éventuelle reprise de la compétition ; la tendance d'arrêter la saison n'est pas exclue désormais à cause de la menace du Covid-19 qui ne cesse d'augmenter.

La FIFA ayant demandé aux différentes Fédérations de considérer « le mérite sportif » pour établir le classement en cas d'arrêter le championnat ; l'opinion se demande sur l'option que prendra la Linafoot pour déterminer ses qualifiés à la campagne africaine de la saison prochaine. Elle pourrait aussi déterminer les équipes reléguées, comme promues cette saison avec ces mêmes critères.

Pour l'instant, l'AS V. Club peut remercier Sangabalende et la



Linafoot pour avoir retardé son match de la 19e journée, seul match par rapport au concurrent direct de V. Club (Bazano), qui ne comptait que 19 rencontres contre 23 pour les vert et noir de Kinsasa.

V. Club sauvé par sa propre victoire sur Bazano (3-1)

L'AS V. Club peut se frotter les mains pour avoir battu Bazano, et lui passer devant au classement (justement à la 18e journée). Ce qui lui permet d'occuper la 4e place à ce niveau de la compétition. Une place qui pourrait d'ailleurs être qualificative pour la prochaine Coupe de la CAF. Etant donné que la Coupe du Congo n'a pas toujours été organisée.

Au classement à la 18e journée : le TP Mazembe (1er avec 50 pts/18 matches), Maniema Union (2e avec 37 pts/18 matches), DCMP

(3e avec 35 pts/18 pts), AS V. Club (4e avec 35 pts/18 matches) et Groupe Bazano (5e avec 34 pts/18 matches).

Dans ce classement, V. Club aurait pu être devancé par Bazano, si on considérait le classement jusqu'à la 19e journée. Ici le classement était le suivant : Mazembe (1er avec 50 pts/19 matches), Maniema Union (2e avec 40 pts/19 matches), DCMP (38 pts/19 matches) et la JS Groupe Bazano (37 pts/19 matches) et V. Club (5e avec 36 pts/19 matches) fermaient le top 5.

Signalons que dans le bas de ce classement Sangabalende (13e avec 17 pts/18) s'en sort bien dans de la zone rouge. Puisque Dauphin Noir (14e avec 15 pts/18 matches), Bukavu-Dawa (15e avec 10 pts/18 matches) et AS Nyuki (16e avec 8 pts/18 matches) sont logiquement relégués.

Eric Shukrani

Coronavirus: Eto'o, Diouf, Guedioura plaident pour un report de la CAN 2021

Le sport n'en a peut-être pas fini avec les reports. Les répercussions de la pandémie de coronavirus pourraient encore se faire ressentir pendant plusieurs mois, menaçant ainsi l'organisation de la CAN, programmée du 9 janvier au 6 février 2021, au Cameroun.

L'échéance est encore lointaine, mais d'ores et déjà, l'un des grands ambassadeurs de cette CAN sur le sol camerounais, Samuel Eto'o, plaide pour un report. « *Le plus important c'est la santé, et les instances du football africain l'ont bien compris. Je ne vois pas mon aîné, le grand frère Ahmad (Président de la CAF) risquer la santé des amoureux du ballon rond pour une CAN* », a déclaré l'ancien capitaine des Lions indomptables sur France 24, lundi 27 avril.

Onze jours plus tôt, sur RFI, l'ex-international sénégalais El Hadji Diouf jugeait même « impossible » son organisation aux dates initiales. Puis, mercredi 29 avril, Adilène Guedioura, champion d'Afrique 2019 avec l'Algérie, en a remis une couche sur la BBC : « *Je sais que la Coupe d'Afrique des nations est importante et c'est bien pour les pays de l'organiser, mais je pense que la prochaine devrait être annulée ou reportée* ».

Des éliminatoires menacés

Au-delà du risque sanitaire, c'est l'impossibilité d'organiser la suite des qualifications pour la CAN 2021 qui inquiète et pourrait pousser à son report. La CAF a déjà été contrainte de reporter les troisième, quatrième et cinquième journées prévues en mars et juin. L'instance espère pouvoir les faire disputer en septembre et octobre, quitte à repousser les matches de qualification pour la Coupe du monde 2022.

Newsletter Avec la Newsletter Quotidienne, retrouvez les infos à la une directement dans votre boîte mail

Mais, la FIFA envisage d'annuler toutes les rencontres internationales prévues en septembre, octobre et novembre pour éviter les voyages à l'étranger et donner la priorité aux compétitions de clubs. Dans ce cas, la CAF n'aurait d'autre choix que de décaler la CAN 2021. Mais quand ?

L'été 2021 s'annonce d'ores et déjà surchargé avec le report de l'Euro et la Copa América. La multiplication des matches sur trois continents, risquerait d'avoir une répercussion très négative sur les audiences de la CAN. Et puis, la CAF, sous l'impulsion de son président Ahmad Ahmad -

pas encore officiellement candidat à sa réélection en 2021 - avait décidé, en janvier dernier, d'organiser la compétition en hiver, pour des raisons climatiques. Le mois de juin, n'étant pas favorable à la pratique du football au Cameroun. Un beau casse-tête en perspective qui pourrait inciter à réfléchir à un report en 2022, année d'une Coupe du monde aux dates inédites (21 novembre au 18 décembre, au Qatar).

La CAN 2021, une édition maudite ?

Interrogé sur l'éventualité d'une CAN décalée, Abdelmounaim Bah, le Secrétaire général par intérim de la CAF, avait répondu, à RFI, le 2 avril dernier : « *À ce stade, tout est envisageable* ». Le Vice-président de l'instance, Constant Omari, a lui, le 16 avril dans *Jeune Afrique*, assuré travailler « *en relation avec la FIFA* » sur la mise en place « *d'un calendrier universel* ».

Après le changement de pays hôte en 2019 (Égypte), les attermoissements sur les dates, et maintenant, l'hypothèse d'un report, rarement une Coupe d'Afrique (au Cameroun) n'aura fait autant parler d'elle avant son coup d'envoi. rfi

Le Barça « tout proche » de s'offrir Lautaro Martinez

Le Barça a de l'avance, mais le Real Madrid n'aurait pas jeté l'éponge dans le dossier Lautaro Martinez selon Mundo Deportivo.

Le FC Barcelone serait tout proche de parvenir à un accord avec Lautaro Martinez selon les informations de SPORT.

Les Blaugrana seraient disposés à payer aux Nerazzurri 60 millions d'euros pour le buteur argentin en agréant leur offre de deux joueurs selon SPORT, qui ne cite pas de noms. Mais selon Sky Sports, l'Inter apprécie les deux joueurs du Barça Carlos Alena et Nelson Semedo. *La Gazzetta dello Sport* affirme de son côté que l'Inter est prêt à accepter un échange de joueurs. Martinez, quant à lui, possède dans son contrat une clause de libération de 111 millions d'euros chez les géants milanais. L'international argentin a inscrit 16 buts et 31 apparitions pour le club lombard cette saison et a particulièrement impressionné en compétition européenne, marquant dans cinq matches sur six en Ligue des champions. Lautaro est perçu comme le successeur de Luis Suarez au Barça par les dirigeants catalans. Le contrat actuel de Martinez à l'Inter se termine en juin 2023. footmercato

Cristiano Ronaldo a atterri à Turin

Cristiano Ronaldo enfin de retour à Turin. L'ancien joueur du Real Madrid revient de deux mois de confinement sur son île natale de Madère.

Alors que le ministère de l'Intérieur italien a donné son accord pour la reprise des entraînements en suivant le protocole sanitaire, Cristiano Ronaldo a effectué son retour dans le Piémont. L'attaquant international portugais de la Juventus a atterri ce lundi soir à Turin et a été placé en quarantaine pour une durée de 14 jours, comme c'est le cas pour tous les joueurs bianconeri qui reviennent de l'étranger.



La Bundesliga pourrait reprendre le 15 mai !

Alors que la France a décidé de stopper la Ligue 1 et la Ligue 2, la Bundesliga va avoir le feu vert pour une reprise dans une dizaine de jours et ce malgré le scandale Salomon Kalou et la dizaine de cas positifs de Coronavirus.

C'est l'argument principal de ceux qui contestent la fermeture du championnat de France : aucun championnat majeur n'a pris une telle décision. Il aurait donc mieux fallu attendre et espérer que le gouvernement revienne sur sa position. Et il se pourrait bien que cet argument soit appuyé par du concret ces prochains jours. En effet, selon les informations de l'agence de presse Reuters, le gouvernement allemand devrait valider la reprise de la Bundesliga mercredi.

« *Les Länder allemands vont autoriser le retour des matches de Bundesliga, probablement à partir du 15 mai, sous de strictes conditions sanitaires et sans supporters dans le stade* », peut-on ainsi lire dans un article qui évoque la réouverture des magasins à partir du 11 mai. La journée de lundi, avec dix cas positifs au coronavirus dans les clubs allemands ainsi que la polémique suscitée par la vidéo de Salomon Kalou, n'a donc pas altéré le plan de reprise. Une bonne nouvelle pour le football allemand, qui pourrait, selon les informations de Sportbuzzer redémarrer son championnat en jouant... la 34e et dernière journée en premier.

En Italie aussi, les choses semblent aller dans le bon sens pour le football professionnel. Jusqu'alors, les clubs, désireux de reprendre la Serie A, se heurtaient sur le positionnement plus strict du gouvernement. Durement touché par le virus, l'Italie ne voulait pas s'emballer trop vite mais la dernière déclaration du ministre des Sports Vincenzo Spadafora diffuse un peu d'optimisme. « *Je ferai tout pour que le championnat de Serie A puisse reprendre en toute sécurité. Il serait surréaliste de diaboliser le football pour un ministre des Sports. Sur le championnat, nous nous appuyons sur des éléments scientifiques qui ne sont pas disponibles aujourd'hui: une prévision réaliste peut être faite à la mi-mai* », a-t-il annoncé. Il faudra attendre un peu plus qu'en Allemagne, mais l'Italie a déjà établi un plan de relance pour le sport, avec la date du 18 mai toujours en vue pour la reprise de l'entraînement collectif.

Transfert : Ce que Jackson Muleka et Mazembe auraient pu toucher avec Al Ahly

Jackson Muleka (20 ans) a été contacté par le National du Caire (Al Ahly) pour éventuel transfert. Mais le joueur et son club, le TP Mazembe, ont repoussé cette offre.

Mais sur le plan financier et dans le contexte actuel où la pandémie de Coronavirus est entrain de donner des maux de tête aux clubs, le club égyptien avait proposé au joueur 1 millions de dollars comme prime à la signature et Mazembe devait toucher 2,5 millions de dollars pour le transfert comme une source proche du dossier a renseigné à FOOT.CD.

Les performances régulières depuis deux saisons maintenant du jeune international congolais ne laissent aucun club indifférent. Formé au TP Mazembe, Jackson Muleka est co-meilleur buteur du championnat national et meilleur buteur de la ligue africaine des champions.

Jackson Muleka est encore sous contrat avec son club formateur jusque 2023 et souhaite entamer sa carrière professionnelle en Europe. Il a déclaré récemment qu'il avait un faible pour l'As Monaco en France.

Michel TOBO

Covid-19

Etat d'urgence pour 15 jours supplémentaires !

C'est au cours du 29^{ème} conseil des ministres tenu le lundi 4 mai 2020 en conférence vidéo, que le chef de l'Etat Félix Tshisekedi a fait savoir aux ministres qu'il s'apprête à saisir le parlement pour la prolongation de l'état d'urgence pour des périodes de 15 jours successifs jusqu'à la fin de la pandémie.

Le président de la République a rappelé au conseil que la prolongation de l'état d'urgence adopté par le parlement le 23 avril dernier va prendre fin le 08 mai, voilà pourquoi il compte saisir de nouveau les deux chambres du parlement pour une nouvelle prolongation pendant des périodes de 15 jours successifs. Le Président de la République, Chef de l'Etat a également rappelé que l'Ordonnance n°20/028 du 23 avril 2020 ayant prorogé l'Ordonnance n°20/014 du 24 mars 2020 proclamant l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19, cessera ses effets à la date du 08 mai 2020.

Dès lors, tirant toutes les conséquences du rapport du Comité Multisectoriel de lutte contre le Covid-19 qui fait état du risque toujours accru de voir cette épidémie faire davantage de dégâts parmi la population, c'est pourquoi il a annoncé au Conseil des Ministres qu'il va saisir les Présidents de deux chambres du Parlement et y déposer la demande d'autorisation de prorogation de l'état d'urgence pour des périodes successives de quinze (15) jours conformément à l'article 144, alinéa 5 de la Constitution et ce, jusqu'à la déclaration de la fin de l'épidémie par l'organe compétent.

Cette décision de maintenir l'état d'urgence décrété le 24 mars est justifié par la montée des cas de coronavirus en République démocratique du Congo dont le bilan officiel, à ce jour, est de 705 cas confirmés de Covid-19. Au cours de la 29^e réunion du conseil des ministres tenu ce lundi 04 mai, le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi es-



time nécessaire de maintenir l'état d'urgence en vigueur pour des périodes successives de 15 jours. Il sied de rappeler que l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le jeudi 23 avril la proposition de loi autori-

sant la prorogation de l'état d'urgence, décrété il y a environ un mois par le président Félix Tshisekedi à la suite de la pandémie du Coronavirus qui sévit dans le pays.

Louis-Paul Eyenga

La sentence du CNPP est sans appel

Ne Mwanda Nsemi en proie à un «trouble mental...»

Selon un rapport daté du 30 avril 2020, trois médecins du Centre Neuro Psycho Pathologique (CNPP), Dr Kasongo Mwenze, Kanyinda Kayombo et Kaswa Kasiama, attestent que le leader de Bundu Dia Mayala, Zacharie Badiengila, alias Ne Mwanda Nsemi, souffre d'un trouble mental « sur fond de stress à répétition ».



Conclusion : « Une prise en charge en santé mentale et soutien psychosocial est indispensable », insistent ces médecins qui confirment que le patient a été soumis à un test neuropsychiatrique, un scanner cérébral ainsi qu'un électroencéphalogramme, sans oublier une auto et hétéro anamnèse. Ce qui ouvre la voie à la sortie de prison de ce cet ancien député national arrêté dans sa résidence le 24 avril dernier pour rébellion, atteinte à la sûreté nationale et incitation à la haine tribale. Le 25 avril, il a été acheminé au CNPP pour des examens appropriés sur son état mental, avant le début de la procédure judiciaire.

Avec ce résultat, on peut espérer voir Ne Mwanda Nsemi regagner sa résidence de Ma Campagne pour y recevoir les soins qu'exige son état de santé. Non sans une exigence concernant la présence massive de ses fidèles « Makesa » dont le comportement n'envie en rien la prestation de miliciens.

Sans besoin d'être spécialiste,

tout observateur averti comprendrait les dérives actuelles du gourou de Bundu dia Mayala par la non satisfaction de ses rêves et attentes liés à la constitution du royaume Kongo. Rêve caressé depuis des lustres et dont la matérialisation relève du chimère. Mais aussi ses nombreuses incarcérations et pérégrinations hors des frontières nationales qui ont rongé son mental. Du haut de son âge, Ne Mwanda Nsemi devait certainement accuser de convulsions face à l'évidence de son échec sur son projet initial et ses ambitions politiques. Le laisser en liberté serait courir le risque de mettre toute une nation à feu, en raison de la manipulation qu'il actionne au travers ses « Makesa ». Le gouvernement prendra des dispositions adéquates pour limiter certainement les effets Ne Mwanda sur l'ensemble du territoire national.

LR

Programme des 100 jours

Enquête pour détournement de fonds contre le ministre UNC John Ntumba

Le procureur général près de la Cour de cassation est sur le point d'ouvrir un dossier judiciaire contre le ministre national de l'Enseignement professionnel John Ntumba (UNC, le parti de Vital Kamerhe).

Comme le veut la loi, le procureur général a envoyé un courrier au Premier ministre congolais Sylvestre Ilunga pour l'avertir de l'ouverture de cette enquête contre le ministre Ntumba.

Le ministre est issu de l'UNC le parti de Vital Kamerhe, (toujours) Directeur de cabinet du président de la République, détenu pour les mêmes griefs depuis près d'un mois à la prison centrale de Makala et dont le début du procès est attendu pour le 11 mai.

Le nom de John Ntumba était apparu dernièrement (le 5 avril) dans le cadre du Programme des 100 jours voulu par le président congolais. En effet, le

gouverneur du Kasai-Central, Martin Kabuya avait accusé le ministre national de l'Enseignement professionnel d'avoir « détourné 32 millions de dollars » dans le cadre de ce programme. « Au Kasai-Central, le coordonnateur provincial du programme des 100 jours, c'est l'honorable John Ntumba. Il devra nous dire ce qu'il a fait du programme des 100 jours du chef de l'Etat au Kasai-Central », avait lancé le gouverneur Martin Kabuya.

Le programme des 100 jours prévoyait notamment la construction de maisons préfabriquées et la réhabilitation de l'axe routier reliant les trois provinces du grand Kasai.

Le ministre avait réagi en expliquant qu'il n'avait rien à se reprocher. « Nous savons que tout ce qui a été prévu est fait sauf la route pour laquelle le gouverneur avait cherché les Chinois », avait réagi John Ntumba

LR/La Libre Afrique

CARBURANT

Enfin le litre passe de 2.400 FC à 1.980 FC !

Le gouvernement de la RDC annonce avoir obtenu une réduction du prix à la pompe de 20%, soit de 2.200 FC à 1.980 FC le litre, applicable dès la signature de l'arrêté y afférent. La réduction a été obtenue suite à des négociations engagées avec les professionnels pétroliers et tous les ministères sectoriels impliqués dans le processus de révision des prix. Et ce, à la suite de la tendance à la baisse très prononcée du prix fournisseurs des pro-

duits pétroliers depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 en RDC. La réduction a été décidée au cours de la 29^e réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue, lundi 04 mai 2020, par visioconférence, après le rapport au Conseil des ministres de la ministre de l'Economie nationale, Acacia Bandubola, sur l'évolution des travaux pour la fixation du prix des produits pétroliers.

LR